

# 1. ETAT

## 1.1. Introduction

*Des sens multiples, ambigus et parfois antagonistes étant prêtés au concept de paysage, il s'avère indispensable de préciser ce qu'il convient d'entendre lorsque l'on évoque le paysage.*

### 1.1.1. Le concept de paysage

Au sens premier, commun et répandu du terme, le paysage, c'est « *ce que je vois* » (NEURAY, 1982), c'est-à-dire la « *physionomie d'un espace qu'on embrasse du regard ou celle d'une contrée que l'on traverse, parcourt ou survole* » (NOIRFALISE, 1988).

Le plus simple et le plus banal des paysages est, comme le dit BERTRAND (1978) à la fois social et naturel, subjectif et objectif, production matérielle et culturelle, réel et symbolique.

Le paysage se situe ainsi à la charnière entre un *objet* : l'espace, le lieu, et un *sujet* : l'observateur, (BERQUE, 1991).

Aujourd'hui, le paysage trouve une dimension opérationnelle nouvelle en aménagement du territoire (cfr § 3.1.).

Parce qu'il est une image de la réalité perçue par les sens, le paysage ne peut fournir des informations que sur un espace de dimensions réduites. La puissance de ses sens limite les investigations de l'observateur à quelques centaines de mètres à la fois.

Dans cette perspective, le paysage peut se définir comme l'image d'un lieu tel qu'il est perçu par un observateur qui, du sol, le regarde. Le paysage est alors une apparence de la manière dont les éléments constitutifs de ce lieu s'organisent dans l'espace. Il est l'image d'une structure spatiale à l'échelle locale (*figure 1 ci-contre*).

Les déplacements de l'observateur par rapport au lieu lui donnent à voir une série de paysages différents mais qui tous contiennent les images d'éléments spécifiques au lieu. Il peut ainsi concevoir que tous ces paysages se rattachent à une même réalité, à un même lieu. Ainsi, un lieu est-il perçu subjectivement à travers une multitude de paysages.

Le paysage n'est cependant pas la seule image du lieu. Le lieu peut également être perçu au travers d'une image zénithale\* par exemple. Mais l'image que fournit une vision zénithale ne peut en aucune manière être appelée paysage. Ce que procure la vision zénithale, analogue à la représentation cartographique, est loin d'être la vision familière des hommes. Le paysage se perçoit du sol, en trois dimensions, dans une vision nécessairement limitée. Cette limitation est celle des volumes, des plans verticaux, des écrans, des perspectives, des angles de vision que supprime la vue zénithale (PINCHEMEL, 1992).

Dans la suite du présent rapport, la **terminologie** utilisée sera la suivante :

- **paysage** : *image* d'un lieu tel qu'il est perçu par un observateur qui, du sol, regarde cet espace.
- **lieu** : portion de l'espace, objet concret, appréhendable immédiatement par les sens, caractérisé par l'interaction d'éléments naturels et culturels;
- **territoire** : réseau de lieux caractérisés par une similarité structurelle, composant un espace occupé naturellement par des écosystèmes\* et marqué culturellement par les hommes qui l'occupent ou l'ont occupé.

### 1.1.2. Les différentes approches du paysage

Le paysage renvoie à la fois à ses composantes physiques premières (relief, sol, eau, ...), au sujet qui l'appréhende (paysage perçu) et aux structures économiques et sociales qui lui ont donné naissance, qui contribuent à l'entretenir (paysage fonctionnel) et à le modifier (dynamique progressive ou régressive) ou à l'abandonner (paysage fossile) (AVOCAT, 1983).

Soulignons que chaque regard apportant un point de vue particulier et partial, il est important, voire fondamental, en matière d'aménagement du territoire, de préciser l'approche suivie car elle influence les résultats obtenus d'une manière dont il faut tenir compte.

**Le géomorphologue** considère le paysage du point de vue de la genèse de son modelé, lié à la nature géologique du sous-sol et aux forces érosives. Celles-ci mettent en place des sols aux aptitudes diverses, d'où découle une colonisation biologique différenciée à laquelle l'occupation humaine a dû s'ajuster.

**Le géographe humain** a une approche globale. Il place au cœur de ses préoccupations la problématique des localisations, c'est-à-dire l'identification des structures spatiales nées de l'occupation de l'espace terrestre par les hommes et l'analyse des relations qui sous-tendent ces structures (cfr. § 1.3.1.).

**L'écologue** appréhende le paysage dans ses relations écologiques spécifiques qui lient les différents écotopes\* qui le composent. L'écologie du paysage se veut le domaine privilégié d'intégration des différentes disciplines qui s'intéressent au paysage. Par sa recherche d'une organisation du paysage vivant, l'écologie conçoit le

paysage comme un écosystème\* fonctionnel à l'échelle du territoire (écopaysage) (FROMENT et al. 1992).

**L'historien** propose une lecture du paysage en tant qu'héritage culturel de civilisations rurales et de leur diversité ethnologique (NOIRFALISE, 1988). Son attention se porte sur la recherche de la marque des hommes et des sociétés humaines sur le paysage, reflet d'une civilisation, de ses permanences, son évolution, ses ruptures (ZWEYACKER, 1986), comme par exemple la trame cadastrale ancienne, les bâtiments patrimoniaux, les toponymes conservés, les pratiques héritées...

**L'économiste** voit dans le paysage une source d'activités, d'emplois et, par conséquent, de revenus (NOIRFALISE, 1988).

Le paysage soutient de nombreuses activités économiques liées à sa fonction de récréation. Une gestion bien menée du paysage engendre des flux de revenus et permet simultanément la préservation notamment des capitaux sol et eau en prévenant les risques d'érosion ou les déséquilibres des écosystèmes.

**Le psychologue** a introduit une nouvelle dimension dans l'analyse paysagère : celle de la psychologie de la perception\*.

En effet, il n'y a de paysage que perçu : le paysage n'existe que si on le regarde. Mais l'observateur devient aussi lui-même un acteur à considérer pour toute tentative d'analyse paysagère, lorsqu'il acquiert une certaine familiarité avec son paysage (paysage vécu).

**L'architecte-paysagiste**, le spécialiste de la conception et de l'aménagement des parcs et des jardins voit sa mission s'étendre à des espaces de plus en plus larges et complexes. Il est désormais amené à s'occuper du paysage (PERELMAN, 1977). Un courant important s'inspire des aspects écologiques liés au paysage pour fonder cet élargissement du champ d'action traditionnel. La démarche de Mc HARG (1969) est exemplaire à cet égard.

Pour qu'il y ait paysage, il faut qu'il y ait une vision d'ensemble des éléments constitutifs du lieu.

**L'approche paysagère est globalisante**; elle conçoit le lieu comme un tout qui ne peut se réduire à la juxtaposition de ses parties. Les éléments qui caractérisent le lieu appartiennent autant à la nature - au donné de base - qu'à la culture des hommes qui occupent le lieu ou qui l'ont occupé. Le paysage donne ainsi **l'image d'une interface nature/culture** (figure 2).

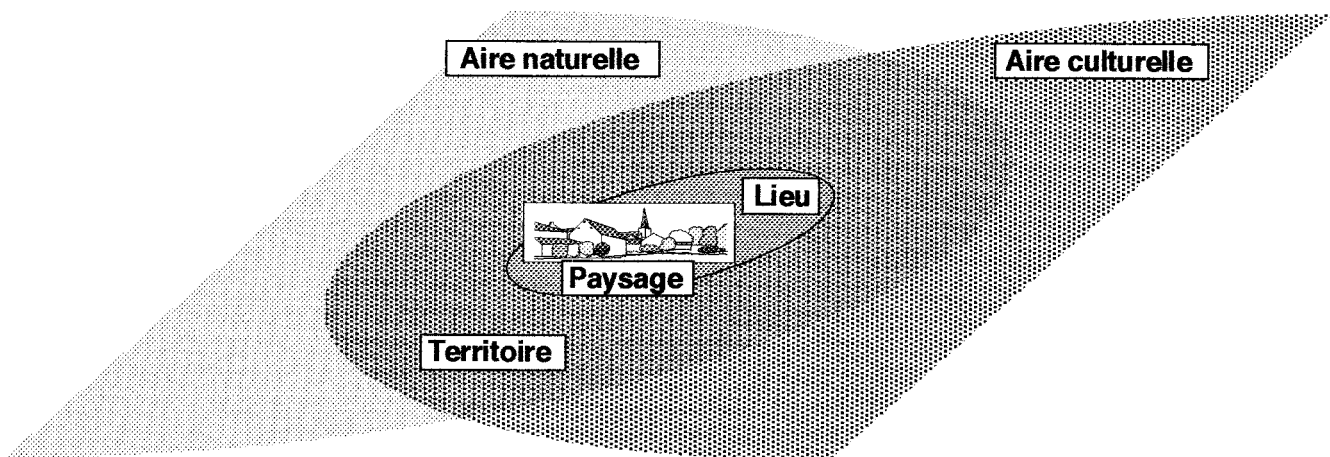


Figure 2 - **Situation du paysage à l'intersection des domaines naturel et culturel** comme étant le résultat de la perception du lieu.  
Source - BELAYEW.

## 1.2. Analyse du paysage

*Pour que le paysage puisse être pris en compte, notamment en aménagement du territoire, il est nécessaire de passer par une phase d'analyse. Cette analyse suit quelques principes qu'il est utile de connaître pour appréhender valablement les paysages.*

### 1.2.1. Les bases objectives de l'analyse du paysage

#### 1.2.1.1. Le relief

Le **relief** constitue la structure de base du paysage, la **structure primaire**.

D'une part, il définit dans une large mesure la **limitation du champ visuel** :

- elle est physiologique, liée aux capacités visuelles de l'observateur, dans les cas où le relief est absent : grandes plaines, mer...
- elle est le plus souvent déterminée par l'orographie qui place en horizon les lignes de crête principales.

D'autre part, il ne faut pas négliger le fait que les **pentés** restent un élément-clé de l'occupation humaine des paysages, par l'influence qu'elles exercent à la fois :

- sur les sites d'habitat;
- sur le dessin parcellaire;
- sur la capacité de mise en valeur agricole et forestière, en fonction notamment de la mécanisation;
- sur la localisation des reliques naturelles et subnaturelles (CHRISTIANS, 1987).

Techniquement, les études de relief sont basées sur l'analyse des cartes topographiques et complétées par les visites de terrain.

#### 1.2.1.2. La couverture du sol

Composée d'**éléments naturels et d'éléments construits**, la couverture du sol pose sur le relief une nouvelle trame, la **structure secondaire**. Elle modifie (accentue, atténue, réoriente, organise) la structure primaire liée au relief et apporte au paysage une certaine compartimentation. Ce rôle est d'autant plus important que le relief est faible (GIREA, 1993).

#### 1° Les éléments naturels

L'occupation végétale du sol est influencée par les conditions biophysiques fondamentales. Elle est un élément majeur de la diversité des formes et des couleurs du paysage, compte tenu des types de temps et des saisons influençant les végétations.

La frontière entre les diverses affectations et leur agencement dans l'espace accentuent cette diversité et concourent à plus ou moins d'harmonie visuelle.

En zone rurale, végétation naturelle et subnaturelle, productions agricoles et sylvicoles, agencement des clôtures et des alignements végétaux sont au centre de l'évaluation paysagère (CHRISTIANS, 1987).

#### 2° Les éléments construits

Noyaux d'habitat comme constructions éparses sont des constituants importants du paysage. Témoignant de la présence de l'homme, ils revêtent une valeur affective non négligeable dans le chef de l'observateur et constituent, de ce fait, des points d'appel dans le paysage.

Les gabarits, les couleurs, l'ordonnancement dans l'espace des constructions et des réseaux de communication influencent la structure et la lisibilité du paysage.

### 1.2.2. Les bases perceptives\* de l'analyse du paysage

« *Il n'y a rien dans l'esprit qui ne passe à travers les sens* » (ARISTOTE). Ce passage du monde réel jusqu'à l'esprit à travers nos différents sens, c'est-à-dire le phénomène de perception, donne lieu à une **image mentale** ou **représentation** du paysage. Celle-ci varie d'un individu à l'autre et, *a fortiori*, d'une société à l'autre. Elle fluctue aussi d'un contexte à l'autre, en fonction de l'état physique, psychique et affectif momentané de l'observateur.

Un lieu réel, objectif, forcément unique, donne ainsi naissance à une multitude de représentations mentales individuelles, conduisant à des différences d'appréciation du niveau qualitatif (esthétique) du paysage. Les appréciations individuelles se rejoignent en fonction de sensibilités communes liées à la culture, la formation, l'appartenance sociale,...

L'aménageur peut ainsi prendre en compte un certain « fond social commun » lors de l'évaluation du paysage. Les grandes composantes d'appréciation des paysages peuvent être révélées par des enquêtes apprises.

Dans le cas de notre culture occidentale, **la perception paysagère est essentiellement visuelle**. Le paysage est perçu d'emblée et instinctivement dans sa totalité. Ce n'est qu'en seconde étape que l'observateur passe à l'analyse des détails.

La figure 3 schématise les étapes successives de la démarche qui est suivie par un observateur lorsqu'il appréhende un paysage. Elle est proposée par FISCHESSE dans le cadre de la démarche méthodologique du CTGREF (Centre Technique du Génie rural, des Eaux et des Forêts) de Grenoble en matière de « paysagisme d'aménagement ».

Les figures 4 à 9 illustrent différents aspects liés à la perception (cfr. p. 23-24).

### 1.2.2.1. Les limites du paysage

1° Les **limites visuelles** sont constituées par tout ce qui fait obstacle à la vue. Elles bornent et ferment les espaces et délimitent ainsi l'étendue du paysage perçu par un observateur.

Les limites peuvent être physiques, réelles, comme les limites topographiques. Elles peuvent aussi être virtuelles, ne formant pas obstacle mais stimulant notre envie de découvrir. Ces dernières exercent un attrait psychologique indéniable.

La permanence, la sinuosité, la netteté, l'escarpement sont les caractéristiques les plus influentes dans la perception des limites.

**Les limites sont des zones particulièrement sensibles du paysage; tout changement y est perçu avec un maximum d'acuité.**

2° Un cas particulier de limite est celui de l'**horizon**. Il est un élément constitutif à part entière du paysage.

– L'**horizon externe** du paysage est la limite au-delà de laquelle plus rien n'est visible.

– L'**horizon interne** du paysage est constitué par le jeu d'écrans à l'intérieur du champ de visibilité. Les accidents du relief, la végétation, les constructions peuvent en effet masquer à la vue certaines parties du territoire. On parle alors de **zones d'ombre**.

Ces parties peuvent éventuellement être devinées. Grâce à notre expérience des diverses figures de la terre, relayée par les savoirs transmis, nous pressentons la rivière derrière la haie de peupliers, le cimetière derrière le muret... (COLLOT, 1983).

**Les lignes de crête forment des horizons et constituent des zones charnières dans les paysages. Leur aménagement est donc toujours sensible.**

3° Les limites enfin, définissent la **profondeur de champ visuel**.

Plus un objet regardé est proche, plus son relief est marqué. Ce relief perçu s'amenuise avec l'éloignement.

Pour cette raison, on distingue différents plans :

- a. l'**avant-plan**, dans un rayon de plus ou moins 50 m, se distingue du paysage proprement dit; il est la zone des détails;
- b. le **plan moyen** correspond au **paysage**, à la zone où l'œil ne perçoit plus les détails, mais distingue les formes et les rapports de masse des éléments entre eux, c'est-à-dire la structure secondaire du paysage;
- c. l'**arrière-plan**, au-delà d'une distance de l'ordre du kilomètre où l'œil n'est plus capable de percevoir que les volumes. Au-delà de 2 ou 3 km, il ne perçoit plus que les grands ensembles,
  - soit topographiques : portions d'une chaîne de montagnes...
  - soit végétaux : forêts...
  - soit urbains ou industriels (LACOSTE, 1986).

Enfin, la profondeur du champ de vision détermine la **longueur des vues**.

Les vues longues étant physiologiquement plus relaxantes pour l'œil, le regard de l'observateur se porte préférentiellement sur les vues majeures, c'est-à-dire les plus lointaines. Cet effet attractif est accentué par la diversité émanant souvent des grandes étendues.

A l'opposé, les vues courtes de l'avant-plan ne fournissent pas de vue d'ensemble. Chaque détail s'individualise et prend de l'importance.

La qualité de ces détails de proximité influence dès lors l'appréciation globale du paysage.

**Un avant-plan médiocre peut gâcher la perception de toute une vue.**

Néanmoins, dès que le sujet se déplace, l'avant-plan se modifie rapidement. Il est dès lors malaisé d'évaluer l'impact réel des avant-plans sur la perception globale des paysages.

Notons encore que le cerveau, se fondant sur l'expérience, est préparé à voir les objets familiers selon une taille correcte. L'échelle d'un paysage est elle-même évaluée en relation avec un **repère** dont on apprécie la dimension. Encore faut-il évidemment que ce repère soit présent.

### 1.2.2.2. Le contenu du champ visuel

Bien que le paysage soit constitué d'éléments disparates, l'œil y distingue des **zones homogènes**. Ces zones se différencient entre elles par leurs composantes visuelles : relief, contours, lignes, textures et couleurs.

Les différents éléments du paysage sont liés par des rapports de dominance qui peuvent créer une ambiance spécifique, une authenticité sitologique aussi appelée « génie du lieu ».

#### 1° Composantes visuelles du paysage

a) Le **relief** et le **modélé** caractérisent un paysage de manière déterminante.

La perception de la **dimension verticale** d'un paysage est influencée par la physiologie de la vue. L'homme présente une tendance naturelle à surestimer les distances verticales par rapport aux distances horizontales.

Cette distorsion de la perception par rapport à la réalité physique a pour conséquence directe que la troisième dimension influence de façon prépondérante l'appréciation des paysages.

**De faibles dénivellations font plus d'effet que leurs dimensions réelles ne le laisseraient penser. Les dénivellations sont d'autant plus ressenties que les pentes sont abruptes.**

En l'absence de tout relief du sol, un paysage peut néanmoins posséder une certaine dimension verticale grâce aux éléments naturels ou construits qui s'y trouvent.

**Des modifications dans l'occupation du sol, même uniquement du couvert végétal, peuvent changer considérablement la perception du relief d'un territoire.**

- b) Les **lignes** et les **contours** sont les éléments que l'œil voit le plus clairement. La netteté du contour d'une forme est fonction de l'éloignement et de son contraste par rapport au fond.

**Les lignes naturelles étant rarement des lignes droites, ces dernières revêtent un caractère artificiel qui risque d'agresser le regard.**

- c) La **texture** est la perception que nous avons de la surface d'un élément du paysage. Le Pays de Herve est un paysage caractérisé par une texture fine, liée à l'herbage omniprésent, sur laquelle se superpose la trame bocagère de la structure secondaire.

La texture de nombreux éléments change au cours des saisons. Elle contribue ainsi à en faire percevoir le rythme.

Par exemple, l'apparence des arbres ou arbustes à feuilles caduques diffère fondamentalement en été et en hiver; les terres fraîchement labourées s'opposent aux récoltes à maturité, etc.

**La présence de composantes dont la texture varie avec les saisons constitue un atout paysager.**

- d) Les **couleurs** jouent un rôle important pour différencier les éléments du paysage et contribuer à sa variété. Il y a souvent une relation entre texture et couleurs.

**Le bariolage généralisé comme l'uniformité de couleur provoquent une diminution indiscutable de la richesse paysagère (NEURAY, 1982).**

## 2° L'organisation visuelle du paysage

Les éléments composant un paysage n'ont pas tous la même importance; ils attirent plus ou moins l'attention selon le jeu des relations qu'ils ont avec leur environnement (CTGREF, 1977; GIREA, 1993). On parle ainsi de **critères de dominance**.

- a) Les **lignes de force** sont des lignes d'origine naturelle ou artificielle mettant en évidence la structure générale du paysage et servant de guide pour le regard. Elles forment un dessin simplifié du paysage.

Psychologiquement, elles peuvent prendre différentes valeurs :

- horizontales, elles expriment la stabilité, l'équilibre, le repos;
- verticales, elles suivent l'axe de notre équilibre morphologique et ont la suprématie sur toutes les autres directions;
- obliques, elles expriment la tension.

**Tout aménagement qui vient interférer avec un axe important se trouve amplifié naturellement par la rupture qu'il crée sur cette ligne de force.**

- b) Les **points d'appel** sont les points constitués par l'intersection des lignes de force ou par des éléments indépendants servant de repère dans la reconnaissance générale du paysage.

Attirant le regard, ils permettent le repérage et accentuent la hiérarchie du paysage. Ils permettent aussi d'évaluer l'échelle du site.

**Toute action au niveau d'un point d'appel influencera profondément le reste du paysage.**

Le **point focal** d'une vue paysagère est l'intersection du plus grand nombre de lignes de force ou un élément indépendant à caractère contrastant visuellement de manière importante avec son environnement.

**Le point focal est le point sensible par excellence, pouvant être valorisé ou détruit par l'aménagement (FAYE et al., 1974).**

- c) Les **effets de contraste** permettent l'identification des éléments et attirent sur eux l'attention. Un élément contrastant est un élément qui, par son caractère propre, se démarque des autres éléments constitutifs d'un paysage et qui en modifie la perception.

Certains contrastes trop marqués durcissent le paysage.

**L'ajout d'un élément contrastant dans un paysage peut influencer fortement sa perception.**

- Un paysage fort, c'est-à-dire possédant des caractéristiques très marquantes, peut perdre cette force visuelle si l'élément ajouté domine le site par sa propre force visuelle. On parle dans ce cas d'**écrasement visuel**.
- Un paysage faible, c'est-à-dire sans grand caractère ou sans éléments structurants dominants peut, suite à l'ajout d'un élément, acquérir de la force.

**Dans la grande majorité des paysages, ni forts ni faibles, l'élément ajouté dominera rapidement si ses caractéristiques ne correspondent pas à la neutralité ambiante.**

## 3° Facteurs d'ambiance

La manière dont les éléments du paysage parviennent, par leur organisation spatiale, à satisfaire le sens esthétique de l'observateur, définit le caractère d'ambiance du paysage. Un paysage de qualité répond à des besoins de l'esprit en :

- information;
- lisibilité;
- harmonie.

#### a) Besoin en information

Le cerveau et l'œil fonctionnent de façon à voir les choses de telle sorte qu'elles aient une signification dans le cadre de l'expérience passée. Un nombre limité d'informations suffit généralement pour reconstituer l'ensemble et l'impression d'une vision continue.

#### b) Besoin en lisibilité

L'œil, incapable de porter simultanément son attention sur plusieurs objets, regroupe automatiquement les différents éléments d'un spectacle qu'il examine en fonction de leur similarité.

Ces groupements constituent les grandes composantes visuelles du paysage.

**La lisibilité est diminuée au-delà de 5 à 6 plages de regroupement visuel** (FAYE et al., 1974).

Une trop grande diversité provoque une indécision du regard, source de dispersion de l'intérêt et d'insatisfaction inconsciente : **il y a donc un seuil optimal de diversité.**

De plus, le paysage doit offrir des possibilités de **repérage**, permettant l'orientation du spectateur et induisant chez ce dernier un sentiment de sécurité. La lisibilité d'un paysage dépend aussi de la facilité qu'on éprouve à **l'identifier**. Une image forte peut surgir de la singularité ou de la valeur de référence du paysage.

#### c) Besoin en harmonie

L'émotion esthétique a besoin d'harmonie : si la qualité de chaque élément compte, il faut simultanément que la composition générale soit attrayante.

### 4° Facteurs de variabilité

#### a) L'observateur

Différentes études montrent qu'il existe un accord général, même entre populations de cultures différentes, pour l'appréciation de paysages où apparaissent des masses de **végétation** verte et bien développée (en particulier des arbres), ainsi que des secteurs où il y a de l'**eau**, surtout si celle-ci est propre et transparente ou si elle est vive et forme des cascades. Ce sont d'ailleurs des lieux de ce genre qui concentrent les activités touristique-récréatives. Mais il existe d'autres caractéristiques visuelles auxquelles les observateurs accordent une valeur variable en fonction de leurs caractéristiques sociales. Une étude menée par l'Université de Madrid en relève certains traits. L'un des conflits les plus classiques correspond à la divergence entre les attitudes suscitées par les **paysages ordonnés**, cultivés, bien entretenus et, d'une manière générale, humanisés, et celles provoquées par les **paysages sauvages**, vierges ou

sans apprêts. Les premiers sont perçus comme des milieux contrôlables et confortables où l'on peut se débrouiller en toute sûreté sans courir de risque, alors que les seconds apparaissent comme des lieux plus ou moins stimulants, qui incitent à l'exploration et à l'aventure.

Les enfants de moins de 15 ans et les adultes de plus de 35 ans ont tendance à préférer les lieux les plus entretenus. Au contraire, les jeunes de 15 à 35 ans ont tendance à préférer les endroits les plus sauvages, c'est-à-dire ceux qui leur lancent le plus de défis.

Des différences globales existent aussi en relation avec le sexe des sujets, surtout chez les enfants. Le sexe féminin semble chercher la sécurité dans des lieux accueillants où règne l'ordre, alors que les individus de sexe masculin semblent portés sur l'aventure, c'est-à-dire sur les paysages provoquant la curiosité, où la végétation est épaisse et les formes agressives (BENAYAS DEL ALAMO, 1994).

D'autre part, **l'appréciation du paysage reste toujours très centrée sur l'individu**, quel qu'il soit. Tout se passe en fait comme si nuisance esthétique était assimilée à inconfort personnel. L'individu réagit en considérant que ce qui lui déplaît est une agression, tandis que le cadre dans lequel il se sent à l'aise ne peut être laid et gênant pour les autres.

#### b) La position de l'observateur

Un observateur réagit différemment suivant la position qu'il occupe pour regarder le paysage.

**Les paysages les plus appréciés sont ceux que l'on observe depuis des points de vue dominants.**

Ainsi, on constate que les paysages classés parmi les plus remarquables sont presque tous des vues dominées.

De ces points d'observation, les vues sont plus longues, les étendues contemplées sont plus vastes et plus stimulantes pour l'esprit. Enfin, cette situation provoque d'instinct un certain sentiment, apprécié, de domination.

#### c) La mobilité de l'observateur

Dans l'approche développée ci-avant, c'est le cas où le spectateur, immobile, contemple le paysage à partir d'un point d'observation qui a été considéré : il s'agit d'une perception statique.

Dans la réalité, l'homme est rarement immobile; le plus souvent il se déplace. Entre lui et le paysage observé, les positions relatives évoluent sans cesse; des éléments se rapprochent et semblent être mobiles sur un arrière-plan immobile; la structure perçue ne cesse de se modifier et de se réorganiser.

Ce phénomène se marque d'autant plus que la vitesse de déplacement de l'observateur augmente.

La largeur de vue se rétrécit, les détails périphériques deviennent moins perceptibles. Les grands repères visuels aident alors le voyageur à se situer dans l'espace.

L'œil étant très sensible à la limitation du regard, l'apparence et le cadrage de la route prennent plus d'importance. La perception diffère lorsque la route est en déblai, lorsqu'elle est bordée de constructions, lorsqu'elle passe sous un pont...

La logique visuelle du tracé aide l'automobiliste à se situer et à s'orienter. Si la route s'élève, elle doit avoir une raison visuellement perceptible de s'élever. Le manque de logique visuelle conduit à des difficultés de repérage (perte de tracé). Des éléments clarifiant le tracé de la route la rendent plus facile à suivre et sont pour cette raison essentiels dans la vision du conducteur (NEURAY, 1982).

Il est ainsi possible lors de la création ou de la réfection d'une voirie d'opter pour les tracés et les aménagements qui rendent la route plus lisible aux usagers, gardent son attention en éveil et limitent ainsi le risque d'accidents.

#### *d) Les facteurs climatiques*

En modifiant la visibilité, les textures, les couleurs,..., les facteurs climatiques concourent à donner, d'une saison ou d'un moment à l'autre, différents aspects aux paysages.

Un paysage contemplé dans la brume matinale diffère du même paysage vu au coucher du soleil; une station de sports d'hiver est méconnaissable en été pour ceux qui la fréquentent sous la neige; une rivière à l'étiage n'est pas perçue de la même façon que lors de ses crues...

### **1.2.3. Evolution du paysage**

Le paysage se modifie dans le temps :

- il y a les changements progressifs liés au cycle journalier et aux saisons;
- il y a le rythme des années associé aux rotations agricoles ...
- il y a les mutations rapides voire brutales des lotissements, remembrements ...
- il y a le temps insidieux du mitage de l'espace rural par la rurbanisation\*;
- il y a les temps longs des historiens;
- il y a les temps géologiques... (ZWEYACKER, 1986).

Cette **composante dynamique** est fondamentale pour expliquer le paysage tel qu'il est perçu et identifié. Elle ne peut donc pas être écartée dans l'analyse.

D'autre part, cette recherche permet d'inventorier les éléments du **patrimoine** culturel et historique du lieu. Par leur permanence ou leur symbolisme, ces éléments (exemple : arbre de la paix, de la justice, stèle commémorative) sont des signes essentiels à la reconnaissance du territoire par ses occupants. Ils sont souvent plus fréquents et plus vivaces qu'un spectateur étranger pourrait le croire. Il importe donc de les connaître avant d'effectuer des transformations parfois irréversibles dans les paysages (GIREA, 1986).

Cette connaissance s'acquiert en interrogeant les habitants, en observant les cartes anciennes et l'iconographie locale : cartes postales, photos, gravures, peintures...

L'encart donne un exemple d'approche dynamique au travers de l'interprétation de documents topographiques clichant le paysage à 4 moments contrastés de son histoire. **Tout le métier de l'aménageur consiste à comprendre cette évolution pour inscrire son geste dans une continuité des logiques socio-économiques et écologiques sans négliger les références (signes) du passé.**

### **1.2.4. Evaluation du paysage**

Se rapportant à une image, l'analyse et l'évaluation paysagères sont par nature empreintes de subjectivité.

L'évaluation du paysage implique en effet des jugements esthétiques qui peuvent varier en fonction des époques, des groupes sociaux,...

**En conséquence, il n'y a pas d'étalon fixe ni absolu de la qualité d'un paysage.**

Les méthodes existantes d'appréciation paysagère et leurs applications ont ainsi suscité et susciteront encore longtemps des critiques parfois vives, allant jusqu'à nier la possibilité d'évaluer la qualité de tout paysage (FLATRES-MURY, 1982).

Il est cependant possible, si on garde à l'esprit les limites de chaque méthode, d'analyser et d'évaluer *relativement* le paysage.

Les méthodes oscillent, pour toutes les disciplines, entre l'appréciation des éléments isolés constituant les paysages et celle de leur structure d'ensemble qui, par les effets de synergie dus au voisinage, est à l'origine de l'impression d'ensemble que dégage le paysage.

Les méthodes se répartissent donc en deux grandes catégories : méthodes synthétiques et méthodes analytiques.

## L'analyse paysagère

Le tableau reprend la plupart des aspects liés au paysage; il constitue une tentative de synthèse mettant en parallèle les types de perception, l'identité et la prise en compte du paysage dans les études d'aménagement. Il est cependant clair que les distinctions établies dans ce tableau sont largement théoriques et que, dans la réalité, on observe très généralement une combinaison des différentes facettes présentées ici.

Les trois premières colonnes se réfèrent essentiellement aux chapitres 1.1. et 1.2.

Dans le domaine de la **perception**, des distinctions sont à faire quant à la notion de lieu, appartenant au domaine de l'**objet**, et celle de paysage, appartenant au monde de l'**image**, de la représentation mentale du lieu. Enfin, le **sujet** est le troisième composant de la perception, puisqu'il n'y a pas de paysage sans observateur.

La nature du regard porté comporte des distinctions équivalentes; sa connaissance est fondamentale pour la compréhension de la diversité des approches possibles en matière de paysage.

A proprement parler, les regards scientifiques portés par différentes disciplines des sciences naturelles sont appliqués, avec toute l'objectivité, au **lieu – et non au paysage –**. C'est un fragment de l'espace réel que ces spécialistes analysent en limitant au maximum les biais de la subjectivité. Il n'en reste pas moins que les chercheurs demeurent malgré tout des individus avec les limites de leurs propres analyses.

Quand l'intérêt porte sur l'image, c'est-à-dire le paysage proprement dit, et non plus sur le lieu, le regard porté est automatiquement empreint de subjectivité. C'est un regard de **découverte** et d'**appréciation** qui est porté par un individu qui, le cas échéant, est un spécialiste de l'analyse de cette image, un paysagiste.

Enfin, le paysage peut se situer dans le cadre des aspects de vécu qui y sont rattachés par le sujet-observateur dans un contexte soit familial, soit pragmatique.

La 4<sup>e</sup> colonne du tableau reprend l'**identité** à la fois comme critère descriptif et comme critère opérationnel : l'aspect descriptif de l'identité est présenté notamment sous forme d'une approche typologique des paysages de Wallonie au chapitre 1.3.

La scientifique attribue au lieu une identité spatiale résultant de l'interaction des éléments biotiques\* et abiotiques\* en son sein. L'identité du paysage est appréhendée instinctivement et parfois, en plus, professionnellement. L'observateur passe au stade de la reconnaissance du paysage. S'il a établi des relations de vécu avec ce paysage, il y voit les aspects positifs ou non liés aux activités qu'il pratique en son sein. Dans le cas où les éléments jugés positifs l'emportent, l'habitant développera le plus souvent un sentiment d'appartenance au lieu.

La dernière colonne du tableau montre comment l'aménagement du territoire est susceptible d'intervenir à différents niveaux et d'élaborer des mesures de **gestion** du paysage visant à préserver soit le lieu lui-même, soit le paysage qui y est lu, soit la satisfaction qu'éprouvent les observateurs à cette lecture.

Cette colonne se trouve explicitée dans les chapitres 2 et 3. C'est surtout dans ce dernier chapitre que l'on aborde la prise en compte du paysage dans les études d'aménagement du territoire et de gestion de l'environnement.

ANALYSE PAYSAGERE				
PERCEPTION			IDENTITE	GESTION
Domaine	Niveau	Nature du regard porté	Comme critère du caractère durable du paysage	Prise en compte de l'identité du territoire et du paysage dans l'aménagement du territoire et la gestion de l'environnement
<b>Objet</b>	Espace-territoire Espace - lieu  « Paysage réel »	<b>Technique/scientifique</b>  via disciplines : - géologie - géomorphologie - phytosociologie - écologie du paysage - histoire - architecture/urbanisme	<b>Identité spatiale appréhendée</b>  comme : - un milieu physique - une trame biologique - une action humaine en interaction	<b>Espace décrit par les spécialistes dans ses différentes composantes</b>  via cartes/documents thématiques, évolution historique, aspects patrimoniaux,...
<b>Image</b>	<b>Paysage</b>  Espace perçu	<b>Découverte</b>  - du spécialiste/expert e.a. paysagiste  - du non spécialiste	<b>Identité du paysage appréhendée</b>  - professionnellement  - instinctivement	<b>Paysage décrit par les spécialistes quant à ses caractéristique physiologiques</b> via tech./méthodes <i>ad hoc</i> : photos, vues, séquences, cartes, évaluations, ...  <b>Paysage décrit par le public</b> via éventuellement, techniques et méthodes d'enquêtes précodées ou non, liées à la psychologie de la perception
<b>Sujet</b>	<b>Paysage</b>  Espace perçu et vécu	<b>Familier</b> - habitant, résident, ...  <b>Pragmatique/utilitaire</b> - agriculteur, forestier, ... - chasseur, ... - promoteur, ...	<b>Identité du paysage appréhendée</b> comme : - cadre de vie principal  - cadre économique/professionnel - cadre de détente/loisirs	Idem, mais en s'adressant aux personnes concernées par un projet de modification de leur environnement visuel <b>(= paysage vécu)</b>
<b>Image &amp; Sujet</b>		<b>Esthétisant</b>  - poète; - peintre, ...	- cadre d'inspiration artistique	

Source - FROMENT et VAN DER KAA, 1995.



## 1° Méthodes synthétiques ou globales

A l'origine de ces méthodes, on trouve la théorie *gestaltiste* selon laquelle chaque forme paysagère n'est pas la somme de plusieurs éléments mais un ensemble né du rapport entre les éléments qui la composent. A la suite de FINES (1968), différents auteurs considèrent dès lors que le paysage est un tout indissociable. Sa beauté émane de l'ensemble et n'est pas la somme de la qualité esthétique de ses éléments.

Dès lors, on attribue à chaque paysage (ou photo de paysage) une seule note par référence à une échelle de valeurs préalablement établie; on relève donc des préférences.

Ce type de méthode, satisfaisant sur le plan de la perception, est soumis à la subjectivité de l'évaluateur dont le choix n'est pas innocent. Le débat n'est d'ailleurs pas encore clos quant à savoir s'il faut prendre en compte l'opinion d'un (ou de plusieurs) spécialiste(s) ou celle de représentants de la population, les études divergeant quant à leurs résultats pour l'appréciation des différences de perception entre ces groupes sociaux. En ce qui concerne la population, il faut faire la distinction entre les personnes qui découvrent un paysage par rapport aux personnes qui habitent ou travaillent à un endroit. Ces dernières possèdent avec le paysage des relations d'accoutumance, de familiarité, de vécu... Il s'agit donc d'un lien plus profond que celui né de la seule perception.

Il est évident que si on questionne ces deux catégories d'interlocuteurs, on n'aura pas les mêmes réponses en matière de perception paysagère.

Le biais de la subjectivité de l'évaluation est généralement contourné en réalisant une moyenne entre les observations de plusieurs personnes.

Ces méthodes sont très attrayantes au vu de la simplicité et de la rapidité de leur application.

Signalons une autre application du principe de ces méthodes. Il s'agit de la présentation à des groupes-tests d'une série de photos couplées, qui ne diffèrent au sein de chaque couple que par une composante. Les préférences exprimées sont analysées; les similitudes de préférences selon l'appartenance sociale peuvent ainsi être appréhendées.

Une étude menée en ce sens à l'université de Madrid conclut à des disparités d'appréciation du paysage selon l'âge et le sexe (cfr § 1.2.2.2. 4° a.). D'intéressantes observations ont été faites quant aux critères de préférence par KAPLAN et al (1979).

## 2° Méthodes analytiques

Ces méthodes réduisent le paysage à ses constituants auxquels sont attribués des points. Par sommation, éventuellement pondérée, des cotations partielles, on obtient une mesure de la qualité visuelle du paysage.

Les problèmes posés par cette démarche sont de plusieurs ordres :

- choix subjectif des composantes à prendre en compte;
- quantification de la qualité de la composante;
- harmonisation des échelles de valeur;
- pondération subjective des composantes.

Les composantes généralement prises en compte tentent de révéler un « goût commun » de la population. Aux deux composantes de base retenues dans les travaux de LINTON (1968), le **landform** et le **landuse** (c'est-à-dire la morphologie du relief et la nature de la couverture du sol), sont souvent ajoutés différents paramètres. Certaines études en considèrent plus de 30, dont certains tentent de quantifier les caractères subjectifs du paysage (variété, harmonie, effet global...). L'analyse statistique permet alors de déterminer les critères les plus pertinents en considérant, peut-être abusivement, que les paramètres retenus ne sont pas corrélés.

NEURAY (1982) consacre un chapitre aux méthodes d'évaluation. Il est lui-même l'auteur d'une méthode de cotation des paysages basée sur la qualité des vues au départ des paramètres de longueur de la vue, dimension verticale et présence d'éléments valorisants.

La méthode de KIEMSTEDT (1967), basée sur la mesure d'un petit nombre de critères, a connu un grand succès en raison de sa transparence, de sa simplicité et de son efficacité.

La plupart des méthodes analytiques d'évaluation sont souvent empiriques, lourdes, longues et coûteuses. Elles nécessitent notamment des inventaires et des calculs poussés.

Actuellement beaucoup d'études paysagères combinent les deux approches, globale et analytique, afin d'en cumuler les avantages respectifs. C'est en effet à ce jour, le type d'approche qui fournit les résultats les plus probants.

Notons enfin, comme APPLETON (1987), que **toutes les choses que les méthodes mesurent peuvent ne pas inclure les variables qui réellement déterminent notre réaction esthétique**. Selon cet auteur, un paysage esthétiquement plaisant serait celui qui offre de riches possibilités de découvertes, nous donnant la possibilité d'utiliser nos capacités d'exploration.

Différents types de paysages pouvant répondre à cette nécessité, **la valeur esthétique n'est pas inaliénablement attachée aux objets physiques que nous percevons dans le paysage, mais bien à leur charge symbolique**.

La manière dont les valeurs esthétiques sont exprimées dans des paysages spécifiques peut être sujette à des changements de mode (ex. : jardins français, parcs anglais), mais les valeurs elles-mêmes se trouveraient dans les lois instinctives, immuables et sous-jacentes du monde biologique. Dans ce cas, ce sont d'autres critères d'évaluation que ceux retenus par les méthodes classiques qu'il faudrait utiliser.

### 1.2.5. Méthodes de visualisation

La perception du paysage étant essentiellement visuelle, la description écrite est peu adaptée à l'analyse des aspects paysagers.

Par contre, les techniques de mise en image du paysage et des modifications qu'un projet y apporte produisent des documents très éloquentes.

C'est pourquoi une visualisation des paysages et des projets qui s'y inscrivent complète souvent les rapports d'analyse d'incidences.

Toutefois, pour être efficace, la mise en image d'un paysage doit présenter un réalisme suffisant qu'il n'est pas forcément aisé d'atteindre.

Diverses techniques sont cependant disponibles et peuvent être appliquées. Chacune de ces techniques présentant des spécificités, la sélection de la méthode la plus appropriée au cas étudié reste relativement aisée.

- La plus sophistiquée et la plus chère de ces méthodes consiste à réaliser une **simulation informatique tri-dimensionnelle** du projet et de son environnement.  
Pour ce faire, la cartographie digitale du terrain est incontournable. Des données de terrain, le plus souvent issues de photographies aériennes, et des données relatives au projet (positionnement précis, caractéristiques dimensionnelles etc) doivent en outre être encodées. Dès ce moment, il devient possible de présenter des images de synthèse en couleur du projet dans son environnement. Différents angles et distances de vision sont possibles et l'impression de mouvement correspondant à un déplacement de l'observateur peut être recréée.  
Ces techniques présentent un grand potentiel, spécialement pour les projets linéaires tels que routes ou lignes de transmission.  
Les comparaisons entre différentes variantes du projet sont aisées à réaliser.  
Cependant, le coût du *hardware* et de l'introduction des données reste élevé. Par ailleurs, le réalisme des représentations reste très inférieur à celui obtenu lorsque la visualisation dérive du traitement d'images photographiques.

- Le **photomontage** est une technique de visualisation plus répandue.

Par rapport à la simulation informatique, son avantage principal est de montrer le projet au sein du paysage réel, photographié et non pas reproduit informatiquement de manière plus ou moins approximative comme dans la technique précédente.

Toutefois, les photomontages fidèles et de bonne qualité restent techniquement assez délicats à réaliser, bien que le *scannage* et le traitement informatique de la photographie aient constitué récemment un progrès incontestable.

Le réalisme des résultats dépend :

- du positionnement correct du projet au sein de la photographie;
- de l'élaboration d'une bonne vue en perspective du projet.

Le respect de la première condition requiert des informations sur la localisation précise du projet et ses caractéristiques dimensionnelles, de même que la connaissance de points de référence, la localisation du point de prise de vue et de la hauteur de celle-ci, de la distance focale et de la direction de vue de l'appareil. Pour la seconde condition, l'utilisation de divers systèmes de CAO (conception assistée par ordinateur) est généralement nécessaire.

Enfin, une dextérité graphique considérable est indispensable pour modifier les photographies en vue de présenter de façon réaliste les nouvelles constructions, formes de terrain et plantations.

- Les autres techniques de visualisation sont généralement moins quantitatives et crédibles, mais peuvent être appropriées dans certains cas. Ces possibilités incluent :
  - *overlays* ou superposition de calques ou acétates sur des photos ou cartes;
  - croquis en perspective (cfr. figure 34);
  - photographies de projets similaires, technique bon marché, susceptible d'apporter une aide précieuse, mais à titre indicatif seulement.
- Les impressions d'artistes qui ne sont pas construites avec précision devraient être évitées.

Quoi qu'il en soit, la visualisation des implications paysagères d'un projet mériterait d'être largement encouragée voire rendue obligatoire lors de demandes de permis de bâtir dans une zone sensible, par exemple.



**Figure 4 - Cette vue de Vervoz à Ocquier, dans le Condroz, illustre bien la notion de site**, c'est-à-dire de paysage restreint résultant souvent de l'agencement harmonieux d'éléments naturels et construits.

La polarisation de la vue est liée à la disposition latérale symétrique des deux coulisses arborées; elle mène tout naturellement l'œil vers la chapelle St-Hubert. Celle-ci, par sa position centrale, son éclaircissement et la convergence des lignes de force constitue un point d'appel particulièrement prégnant. La présence d'un plan d'eau constitue toujours un élément paysager valorisant.

Source - Dessin d'après photo FROMENT, 1976.



**Figure 5 - La qualité paysagère de cette vue** avec le front de village de Bazeilles-sur-Othain, près de Torgny, **est le résultat d'un certain nombre de caractéristiques**, à savoir :

- la **lisibilité** de la composition en raison de l'existence d'un petit nombre d'unités de regroupement visuel de texture et/ou de couleurs semblables : la grande zone de prairie au premier plan, la plaine alluviale asymétrique, l'ensemble des constructions homogènes du village et l'arrière-plan forestier;
- la **structure** au travers de la convergence des lignes de force principales au point focal de l'image qui, en outre, est marqué par la présence d'un point d'appel constitué par la verticale du clocher de l'église;
- la **logique d'insertion** des éléments, comme les saules blancs et les aulnes en bordure de la rivière, le verger à côté du village, l'utilisation agricole des reliefs faibles et la couverture forestière des versants;
- l'**absence d'éléments perturbateurs** comme, par exemple, des constructions non intégrées par leurs formes, couleurs ou implantation; les poteaux électriques restent relativement discrets.

Source - Dessin d'après photo FROMENT, 1988.



**Figure 6 - Chemin rural invitant à la découverte.** Le tracé sinueux conduit à des vues renouvelées lors de la progression de l'observateur, la disposition latérale cloisonnée des éléments naturels (haies, arbres) permet des échappées vers le paysage extérieur.

Source - Dessin d'après photo FROMENT, 1988.



**Figure 7 - La chapelle, l'arbre qui la joute et le fond de scène forestier confèrent une identité spécifique à ce lieu.**

La perception que l'on a de celui-ci est positive. La chapelle en elle-même peut avoir une valeur patrimoniale au travers de son intérêt historique et architectural.

Source - Dessin d'après photo FROMENT, 1988.



**Figure 8 - Dans la région bocagère du Pays de Herve la qualité de cette entrée de village est le résultat de la cohérence, de la typicité des éléments et de l'absence d'éléments perturbateurs.**

Source - Dessin d'après photo FROMENT, 1988.



**Figure 9 - Paysage à structure bocagère montrant bien la convergence des aspects écologiques et paysagers liés à notre cadre de vie.**

Le maillage des haies est une des caractéristiques de l'identité de ce paysage herbager; avec les vergers de hautes tiges, il lui donne son identité et son image de marque. Ce même maillage constitue aussi un réseau d'éléments interconnectés plus naturels par rapport aux prairies fortement amendées. Ce sont les haies hautes et les haies taillées qui permettent aux espèces de la vie sauvage de trouver un milieu de vie (biotope) ou des points d'appui dans leurs déplacements.

Source - Dessin d'après photo FROMENT, 1995.